

S'ENGAGER COLLECTIVEMENT VERS MOINS DE
PHYTOS

Appel à projets 2025
recueil des candidatures
du 20 mars au 20 mai !

Webinaire de présentation* :
mercredi 30 avril
13h30-15h



APPEL À PROJETS OCCITANIE "GROUPE 30 000"
Émergence et accompagnement de collectifs d'exploitations agricoles
vers l'agroécologie à bas niveau de produits phytopharmaceutiques

*Inscription au webinaire sur le site de la DRAAF Occitanie

Contactez-nous pour
en savoir plus !

DRAAF Occitanie – SRAL – Unité Écophyto
sral-occitanie.draaf-occitanie@agriculture.gouv.fr
05 61 10 62 70

Action de la stratégie Écophyto 2030 pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche,
avec l'appui technique et financier des agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône Méditerranée Corse.



source : DRAAF Occitanie – édition 2024 (AAP 2025) – crédits charte graphique : Hipolito

OBJECTIFS DES GROUPES 30 000

Au cœur des actions de la stratégie Écophyto 2030, les Groupes 30 000 servent à diffuser au plus grand nombre d'agriculteurs des techniques économes en produits phytosanitaires adoptées dans des réseaux de référence dont les fermes DEPHY. L'objectif est de multiplier par 10 le nombre d'agriculteurs accompagnés dans la transition agroécologique pour réduire leur utilisation de phytos.

Accompagner le changement de pratiques et de système en collectif pour réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques

En quoi consiste un Groupe 30 000 ?

THÉMATIQUES ABORDÉES :

- Arrêt du **glyphosate**,
- Mise en place du **biocontrôle**,
- Mise en place du **désherbage mécanique**,
- Mise en place de **couverts végétaux**,
- **Diversification** de la rotation,
- Implantation d'**infrastructures agroécologiques** (haies en bordure de parcelles par exemple) et actions en lien avec la **biodiversité fonctionnelle**
- **Santé et exposition** des utilisateurs et riverains aux produits phytos
- Mise en place d'actions visant à améliorer la **qualité des eaux de captages**
- et bien d'autres thématiques encore!

Mettre en place des techniques économes en phytos

Techniques déjà testées et éprouvées par les fermes du réseau DEPHY ou par d'autres collectifs d'agriculteurs

Démarche collective de réduction de l'usage des phytos

Engager des **pratiques adaptées** à son exploitation en travaillant **main dans la main** avec d'autres agriculteurs

Animer un collectif et **capitaliser** les résultats du groupe pour massifier le changement de pratiques et de systèmes

Développer des **partenariats locaux** pour accompagner les agriculteurs (enseignement agricole, démarches captage, plans alimentaires territoriaux...)

- **Diagnostic individuel** des pratiques agricoles
- **Accompagnement** pour la mise en œuvre de nouvelles pratiques vers un changement de système
- **Transfert de connaissances et expériences** acquises par d'autres groupes : réalisation de bilans techniques pour le suivi de projet
- **Échanges d'expériences** entre agriculteurs : **partage et valorisation** des résultats obtenus

Comment répondre à l'appel à projets ?

Etape 1

Formation d'un groupe d'agriculteurs motivés à rejoindre le réseau 30 000

Etape 2

Choix d'une structure d'accompagnement pour les démarches collectives et individuelles

(chambre d'agriculture, groupe d'agriculteur, GAB, syndicat mixte, GDA, CIVAM, CETA, collectivité territoriale ...)

Etape 3

Réponse à l'appel à projets "Groupes 30 000" avec dépôt de :
un dossier technique
ET
un dossier de demande de financement

LANCEMENT DES CANDIDATURES
LE 20 MARS 2025



ILS L'ONT FAIT



En Occitanie, depuis 2017, **64 projets d'émergence (VOLET A) et 84 projets d'animation (VOLET B)** ont permis d'accompagner des centaines d'agricultrices et agriculteurs de la région dans un changement de pratiques.

En 2024, en Occitanie

147 exploitations agricoles se sont engagées dans **10** Groupes 30 000.



POURQUOI PAS VOUS ?

Appel à projets (AAP)* 2025

CANDIDATURES

20 MARS —————> **20 MAI**

Lancement de l'appel à projets "Groupe 30 000" 2025 en Occitanie

Dépôt des candidatures sur le site demarches-simplifiees.fr

+
Dépôt d'un dossier de demande de financement auprès de l'agence de l'eau sur la plateforme dédiée.

DURANT L'ÉTÉ

Annonce des projets retenus



Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la DRAAF Occitanie

YouTube

ILS TÉMOIGNENT

Attention : les dates d'appel à projets mentionnées dans les vidéos ne sont pas celles de l'AAP 2025.

Filière viticulture
<https://www.youtube.com/watch?v=6pDvh0Zw8Zo>



Filière grandes cultures
<https://www.youtube.com/watch?v=T0RR5IGdRq4>



Rendez-vous sur la chaîne Youtube de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

INSCRIVEZ-VOUS AU **WEBINAIRE DE PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJETS** **MERCREDI 30 AVRIL 2025 - DE 13H30 À 15H :**

**PRÉSENTATION AAP 2025 (VOLETS TECHNIQUE ET FINANCIER)
MODALITÉS DE DÉPÔT - FOIRE AUX QUESTIONS**

INSCRIPTION :

[HTTPS://DRAAF.OCCITANIE.AGRICULTURE.GOUV.FR](https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr)



REJOINDRE LE RÉSEAU DES 30 000

Volet A :

Faire émerger un Groupe 30 000

Volet B :

Animer un Groupe 30 000

 <p>Durée</p>	<p>6 à 9 mois maximum</p>	<p>3 ans soit 3 campagnes culturelles</p>
 <p>Taille du groupe</p>	<p>5 à 20 exploitations</p>	<p>8 à 20 exploitations dont moins de 25% appartenant au réseau DEPHY OU GIEE*</p>
 <p>Dépenses éligibles : hors animations déjà financées par Écophyto, DEPHY et GIEE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses de personnel • Prestations externes (frais d'intervenants, diagnostics...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses de personnel • Dépenses annexes (liées à l'animation : analyses, petit matériel, prestations d'experts...) • Forfait réunions régionales
<p>Agence Adour-Garonne</p>		<p>Montant d'aide = 0.7 x dépenses éligibles</p>
<p>Agence Rhône Méditerranée Corse</p>		<p>Montant d'aide = 0.7 x dépenses éligibles</p>
 <p>Actions éligibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir le groupe • Identifier une problématique commune sur la réduction des phytos • Identifier un groupe ressource • Élaborer un plan d'actions • Effectuer des diagnostics des exploitations 	<ul style="list-style-type: none"> • Animer le groupe • Accompagner les agriculteurs • Mettre en œuvre le projet collectif de réduction des phytos • S'appuyer sur le groupe ressource • Mettre en œuvre des actions de capitalisation en diffusant des résultats
 <p>Engagements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des mesures pour faire émerger un groupe • Définir des thématiques qui seront abordées par le groupe et élaborer un plan d'actions • Réaliser des diagnostics pour chaque exploitation agricole du groupe • Remplir un bilan de fin de VOLET A • ... 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de l'animation du groupe • Suivre des indicateurs pour toutes les exploitations du groupe et en faire un retour annuel • Organiser des journées de valorisation – transfert – communication • Participer à la vie du réseau des Groupes 30 000 (journées régionales ...) • Réaliser des livrables sur les avancées du groupe à transmettre à la DRAAF*et la CRAO* • Rédiger un bilan de fin de projet • ...
 <p>Indicateurs de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de Diagnostics Individuels des exploitations • Calcul des IFT*: obligatoire avec les doses références à la cible sur le site "Atelier de calcul de l'IFT" du Ministère de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures de suivi agronomique : SAU* pratiques agricoles, IFT, assolement, pratiques agroécologiques • Mesures de suivi social : prise de risque, nombre de jours de formation, de visites individuelles, actions de démonstrations, exposition aux produits les plus toxiques • Mesures de suivi économique : rendements, marge brute, poste phyto, chiffre d'affaire

Pour en savoir plus, se référer au cahier des charges de l'AAP 2025.

Et sur ...

*** SIGLES :**

SAU : surface agricole utile
IFT : indicateur de fréquence de traitements phytosanitaires
AAP : appel à projets

GIEE : groupement d'intérêt économique et environnemental
CRAO : chambre régionale d'agriculture Occitanie
DRAAF : direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
AG : Adour-Garonne
RMC : Rhône Méditerranée Corse

Plus d'infos sur l'AAP 2025 Groupes 30 000 en Occitanie sur :
<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/les-groupes-30-000-r1324.html>